

WEBINAIRE

Contribuer à la transition écologique des territoires au travers d'une stratégie d'achats publics durables : cadre réglementaire, méthodologie et retours d'expériences

MARDI 26 MAI 2026, 11H-12H30

EN PARTENARIAT AVEC EODD ET L'UGAP

Les collectivités devront obligatoirement à compter du 22 août 2026 prendre en compte le développement durable dans toutes les étapes des marchés publics : dès la définition du besoin, lors de la passation et en cours d'exécution. Tout acte d'achats génère directement ou indirectement des émissions de gaz à effet de serre ayant un impact sur notre présent ainsi que sur notre avenir. Il apparaît donc indispensable pour les collectivités de faire de ces obligations une opportunité pour répondre aux objectifs ambitieux de la loi Climat et Résilience tout en maintenant une vigilance dans la mise en œuvre des dispositions permettant de respecter les trois grands principes de la commande publique, à savoir, l'égalité de traitement des candidats, la liberté d'accès et la transparence des procédures. Ce webinaire permettra ainsi de comprendre quelles sont les obligations à la charge des collectivités, et de fournir des conseils et retours d'expérience pour réussir votre stratégie d'achat public durable.

Avec l'intervention de :

- **David Brissiaud**, Directeur du métier Stratégie et Accompagnement à la Durabilité de EODD Ingénieurs conseils
- **Stéphane Beauvais**, Chef du département Politiques Publiques à l'UGAP

INSCRIVEZ-VOUS



LES DIRIGEANT.E.S
DE TERRITOIRES